

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 FEVRIER 2021**

Le 8 février 2021, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 2 février 2021, s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire Véronique FLAMENT-BJARSTAL.

Présents : Mesdames, BELLINI, CHAAR, EON, FLAMENT-BJARSTAL, FLEURIEL, HENRY-TAHRAOUI, LAMAIRE, PEREZ-LOPEZ, POSE, RENUCCI-FERNANDES, RESTA, STEPHAN.

Messieurs AFFRE, CEREUIL, CHOUKROUN, CURUTCHET, GUERIN, JACOB, MASSON, MENIGOZ, NOËL, ROBERT, ROMERO, ROYER SCHILLINGER, SETHIAN.

Absents excusés : Monsieur LE CASTRAIN ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick GUERIN
Madame HERIQUE ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MASSON
Madame GAUDRY

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal CEREUIL

Madame le Maire propose d'enlever de l'ordre du jour le point n°5 concernant Les Magnytudes.

1. Compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020

Approuvé à l'unanimité

2. Décisions du Maire

Rapporteur : Monsieur Patrick SCHILLINGER

Dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 14 septembre 2020, dans les matières prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez ci-après la liste des Décisions du Maire prises depuis le dernier Conseil Municipal.

Rubrique	Année	N°	Date	Objet	Montant HT du marché	Observations
Marchés Publics	2020	57	09/12/20	Passation d'un marché pour des prestations de stockage, de collecte et de traitement des déchets industriels dangereux - Sct Chimirec	3 000,00 €	Estimation maxi du marché à 3.000 € HT entre 300 et 700 € HT / an 1 an renouvel. 3 fois
Marchés Publics	2020	58	16/12/20	Passation d'un marché pour une prestation de service concernant la gestion du marché alimentaire et non alimentaire de la Commune de Magny-Le-Hongre - Sct Le Comptoir des Marchés	200 000,00 €	Marché à Bons de Commandes Mini : 1.500 € HT Maxi : 50.000 € HT 1 an renouvel. 3 fois soit 200.000 € HT sur 4 ans
Marchés Publics	2021	1	06/01/21	Passation d'un marché pour l'hébergement sécurisé en Datacenter de la solution Technocarte et du kiosque famille - Sct Technocarte	14 136,36 €	2.470,21€ HT par an 1 an renouvel. 3 fois soit 9.980,04 € HT pour 4 ans
Marchés Publics	2021	2	06/01/21	Passation d'un marché pour la maintenance et l'assistance du logiciel de gestion de l'enfance TECHNOCARTE - Sct Technocarte	9 980,84 €	3.534,09 € HT par an 1 an renouvel. 3 fois soit 14.136,36 € HT pour 4 ans
Marchés Publics	2021	3	29/01/21	Avenant suite à la fusion par absorption de la société SENTINEL par la société MARK & BALSAN concernant le marché de fourniture de vêtements de travail pour la Police Municipale (marché n°2018-54-F)	/	/
Marchés Publics	2021	4	29/01/21	Passation d'une modification n°2 au marché n°2019-25-I pour des travaux concernant la création de bureaux de la Police Municipale - Lot n°1 : Démolition – Gros œuvre et VRD - Modification n°2 : Surcout relatif aux mesures liées au COVID-19 - Sct DEFILLON	1 635,90 €	/

Les élus prennent acte

3. Demandes de subventions pour divers travaux sur la crèche

Rapporteur : Alejandra BELLINI

Sur notre structure petite enfance, il est prévu de faire différents travaux.

- Avec le protocole sanitaire, plusieurs accès à l'établissement ont été mis en place. Sur une entrée, qui permet l'accès à l'étage, il serait opportun d'installer un contrôle d'accès, avec une ouverture électrique de la porte. Un devis de 3 027 € TTC est présenté.
- Une mise aux normes s'avère nécessaire sur la clôture et les portillons qui protègent l'espace de jeux extérieurs. La nouvelle clôture sera plus haute. Un devis de 8 066.87 est présenté.

Au regard des sommes à engager, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à faire des demandes de subventions, auprès de la CAF et du Conseil départemental.

Si subvention des projets il y a, les recettes seront inscrites au BS 2021.

Approuvé à l'unanimité

4. Demandes de subventions pour l'achat d'un véhicule électrique de police

Rapporteur : Monsieur Patrick GUERIN

La commune envisage d'acheter un véhicule électrique pour sa police municipale. Après une consultation, nous avons retenu la proposition du concessionnaire Peugeot, pour un 2008 électrique, avec sérigraphie et rampe lumineuse et sonore.

Après une remise du concessionnaire et bonus écologique, le prix TTC de l'ensemble est de 34 249.76 €.

Une reprise du véhicule diesel Galaxy, pour un montant de 7 500 € est envisagée.

L'opération finale revient donc à 26 749.76 € TTC.

Il est proposé de faire une demande de subvention à la région Ile de France, au titre du soutien à l'équipement de sécurité et à la sécurisation des équipements publics. La demande sera faite sur la base de 34 249.76 € TTC.

L'ADEME sera également sollicité sur ce projet, au titre de la réduction des émissions polluantes et la transformation du parc automobile.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à faire les demandes de subventions à ces 2 organismes.

Approuvé à l'unanimité

5. Les Magnytudes :

Point retiré de l'ordre du jour.

6. Attribution d'une subvention à l'association « Les 10 km de Magny »

Rapporteur : Madame Suzanne CHAAR

Chaque année, la commune organise une épreuve sportive appelée les 10 km de Magny. Pour assurer l'organisation de l'évènement, il est fait appel à l'association « les 10 km de Magny ».

- Organisation gérée par l'association des 10 km de Magny (Inscriptions, demandes de subventions, partenaires, gestion de la course...)
- Date de la manifestation : 14 mars 2021
- Nombre de participants : 300 coureurs
- 1 Course adultes et 1 Course Enfants
- Droit d'inscription : 15 €
- Lieu de la Manifestation : Même mise en place que pour le Trail « La Hongrémanienne » en extérieur (sauf autorisation en intérieur).
- Pas de personnalités sur cette édition 2021.
- Aides de la commune : Subvention de 3 000 €, mise en place du matériel par les Services Techniques, réunion de sécurité en Mairie, communication auprès des différents supports communales.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 000 € à cette association.

Approuvé à l'unanimité

7. Attribution d'une subvention : œuvre humanitaire au Sénégal

Rapporteur : Madame Simonetta RESTA

Un budget de 124 000 € a été voté au BP 2021 pour subventionner les associations.

Madame le Maire propose de définir un montant annuel du budget destiné aux associations qui pourrait servir à aider des associations à rayonnement très large. La participation communale serait envisagée dans le cadre où un ou plusieurs hongrémaniens prendrait une part active au projet et que la commune reconnaisse le bienfondé de l'action programmée.

Le service Associations serait chargé du suivi de l'action. Une communication communale serait également faite sur le sujet.

Nom projet	YEMELE SENEGAL
nom représentant	Mlle Inès B...
Qui est le représentant	Etudiante en deuxième année de Pharmacie à Chatenay-Malabry, Mlle B... fait partie de l'association Pharmaciens Solidaires qui, entre autres, organise des missions humanitaires.
Type de projet	Mission humanitaire au Sénégal du 2 juillet au 28 août 2021
Quelques éléments	Projet bâti sur trois pôles : santé, éducation, construction. 14 bénévoles partiront en mission s'alternant sur deux mois. Objectif spécifique de l'équipe dont fait partie Mlle B... : actions de prévention (dentaire, grossesse, etc.)
Ce que ça apporte à Magny le Hongre	Magny le Hongre apparaîtra dans la liste des mécènes lors de la présentation du projet et du retour d'expérience lors de forums ou sur les réseaux sociaux.
Montant de la subvention demandée	sans montant spécifique, mais dans la moyenne les organismes publiques/mairies ont donné 500 €
Montant de la subvention proposée	200 €
Pourquoi ?	Enveloppe d'encouragement
Retour d'informations demandé sur le projet	Être inclus dans la liste de distribution d'éventuelles newsletters. Être informés des dates et forums lors desquels la mission sera

Autres	citée. il lui sera demandé de présenter son projet ou le retour d'expérience aux jeunes du CCDJ, ou à une classe du collège, en contrepartie de la subvention
--------	--

Madame Simonetta RESTA a reçu la participante au projet. Il est convenu de demander au conseil municipal, une subvention de 200 €.
Approuvé à l'unanimité

Fin : 21h00